

Pourquoi utiliser cette approche ?

Améliorer la qualité des services de santé sexuelle et de la reproduction offerts aux adolescent(e)s et jeunes (SSRAJ) permet la levée progressive des obstacles structurels, socioculturels et individuels à l'utilisation des services de planification familiale par les adolescent(e)s et jeunes dans les PPS.



ETAPE 1 : Orienter des équipes cadres

sur la grille d'observation de la qualité des services de SSRAJ



ETAPE 2 : Observer la qualité des services

dans les Points de Prestation des Services (PPS)



ETAPE 3 : Utiliser les résultats de l'observation

pour classifier les PPS et élaborer un plan de résolution des problèmes ou des gaps pour chaque PPS



ETAPE 4 : Consolider des plans

au niveau des districts sanitaires et mobiliser des ressources pour leur mise en œuvre



ETAPE 5 : Mettre en œuvre des mesures correctrices systématiques

au niveau des PPS, y compris la formation des prestataires sur la réduction des biais, l'orientation de tout le personnel du site en SSRAJ et l'offre de la gamme complète des méthodes de PF aux adolescent(e)s et jeunes



ETAPE 6 : Mettre en œuvre des mesures correctrices en fonction des autres gaps



ETAPE 7 : Superviser trimestriellement la qualité des services de SSRAJ

avec la même grille d'observation adopté ou adapté par le système de santé



ETAPE 8 : Renforcer les compétences

des prestataires et la performance des PPS en SSRAJ avec un coaching régulier



ETAPE 9 : Evaluer la satisfaction et l'utilisation des méthodes de PF

par les adolescent(e)s et jeunes périodiquement à travers les enquêtes périodiques